

Section Sportive Football

6^{ème} – 5^{ème}



Présentation

Historique

Créées par la circulaire n°96-291 du 13 décembre 1996, la section sportive permet de concilier les études et la pratique d'un sport pendant le temps scolaire.

Labellisée par le Rectorat après étude et acceptation d'un cahier des charges, la Section Sportive regroupe des élèves lors de 2 séances hebdomadaires dans une discipline sportive.

La Section Sportive du collège Noël du Fail été ouverte à la rentrée 2004/2005.



Objectif

La section sportive

- motive les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent;
- met en valeur des qualités qui contribuent à la réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale;
- développe le goût de l'effort et de les aide à mesurer les conséquences d'un travail suivi et régulier ;
- les ouvre sur l'extérieur et développe leur autonomie ;
- permet d'acquérir l'esprit d'équipe;
- contribue à l'émulation sportive de l'établissement;
- participe à l'éducation à la citoyenneté.



Fonctionnement

L'entraînement

Les élèves de la section Football effectueront 2 séances hebdomadaires d'entraînement à la pratique du football le mardi et le Jeudi au stade municipal de Guichen.

L'entraînement est placé sous la direction du responsable technique (Titulaire d'un brevet d'état) qui en détermine les modalités.

L'UNSS

Les élèves doivent s'inscrire à l'association sportive du collège. Ils représenteront l'établissement dans le championnat UNSS élite (2 à 3 rassemblements par an) ainsi qu'au challenge annuel départemental de Sections Sportives (courant mai).



Fonctionnement

Les devoirs de l'élève

L'élève inscrit à la Section Sportive Football se doit d'avoir un comportement irréprochable en cours, aux entraînements, et lors de toutes activités scolaires (sortie, rencontres...) ainsi qu'une attitude positive face au travail.

En cas de comportements déviants donnant lieu à un rapport d'incident ou à des résultats en baisse, l'équipe pédagogique se réserve le droit de suspendre temporairement ou définitivement l'élève de la Section sportive.

En intégrant la section sportive, l'élève s'engage à respecter le règlement intérieur et la charte de bonne conduite mise en place par l'équipe pédagogique.



Scolarité

Vous devez fournir un dossier comprenant : fiche d'inscription, bulletins scolaires (Niveau 6ème : les photocopies des évaluations de primaire + avis d'admission en 6^{ème} ; Niveau 5ème : les photocopies des bulletins scolaires de l'année précédente), photocopie de la licence FFF ou certificat médical. Le dossier sera soumis à évaluation par une commission (Principal, Professeur d'EPS Coordinateur et responsable technique).

Epreuves sportives

Les tests sportifs pour la rentrée 2019-2020 auront lieu **le mercredi 19 Juin 2019** au stade municipal de Guichen de 13H30 à 17H00.



Contacts

Scolarité

Adresse postale

COLLEGE NOEL DU FAIL – GUICHEN
3 Avenue du Général De Gaulle
35580 GUICHEN

Téléphone

02.99.57.02.61

Courriel

clg-du-fail.guichen@ac-rennes.fr

Responsable Technique

Fabien PARAGE

OCAS – Office des sports Canton de Guichen

Téléphone

06.33.31.93.08

Courriel

educateur.sportif@ocas-guichen.fr

